

DEPARTEMENT DU GARD

ARRONDISSEMENT LE VIGAN

Effectif légal du conseil municipal : 11

Nombre de conseillers en exercice : 11

Convocation : 20 mai 2021

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT JEAN DE
CRIEULON DEPARTEMENT DU GARD
SEANCE DU 27 mai 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 27 du mois de mai à dix-huit heures, en application du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de SAINT DE CRIEULON

Convoqué s'est réuni au foyer communal, sous la présidence de CUENOT Jean-Louis, maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mesdames : LAJARRIGE Julie, LAURENT Eléna, MARTINA Christiane, REMEZY Lucie,

Messieurs : CUENOT Jean-Louis, PERRIRAZ Michel, REMY Claude, RIGAL Noël, SUZZI Pierre (arrivé à 18h25)

Absentes :

Mme BASCOP Magali (pouvoir donné à Mme MARTINA Christiane)

Mme Agathe TRICOIRE

Conformément au code général des collectivités territoriales, Mme MARTINA Christiane est élue secrétaire de la séance par le conseil municipal.

Les décisions suivantes pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétant dans les 2 mois à compter de leur transmission au représentant de l'état.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 08 AVRIL 2021

Suite à la requête de Mme LAJARRIGE Julie, il faudra ajouter : Qu'il n'a pas été dit que, c'était à l'employé communal et à la secrétaire de faire les relevés et la facturation concernant la convention de recouvrement des redevances d'assainissement collectifs avec Véolia.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 29 AVRIL 2021 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Mr PERRIRAZ Michel, prend la parole concernant le budget prévisionnel 2021. N'étant pas d'accord avec les réponses de Mr Jean-Louis CUENOT, il quitte la salle de conseil à 18h 25.

ORGANISATION DES ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Mr CUENOT Jean-Louis sollicite les élus et la population pour un bon déroulement des prochaines élections.

FETE DES MERES DU DIMANCHE 30 MAI 2021

Mr CUENOT Jean-Louis demande aux élus de s'organiser pour la distribution des chocolats, qui seront offerts le samedi 29 mai 2021, aux mères de famille du village. 6 élus se sont proposés pour les distribuer.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux de la 3^{ème} tranche de la RD 35 :

Les travaux devraient commencer 2^{ème} quinzaine de juin 2021. Coût : 192 494 € H.T
– subvention du département : 140 000 H.T
– subvention amendes de police (à voir)

Sortie de Villesèque direction Anduze :

Le département prend en charge en totalité le coût des travaux pour un montant de 24 000 €.

Chantier de l'éclairage public de 2019 Route de Canaules et terrain de boules du foyer municipal :

Les travaux seront terminés pour le mois de juillet 2021.
– Coût 13 000€ H.T avec une subvention du SMEG de 3500€

Site internet :

3 devis ont été proposés pour la création du site de la commune

Le devis de l'entreprise Atout PC dont le gérant est Mr Renaud CALIA, a été retenu pour un montant H.T de 1 350 €, sachant qu'il y aura possibilité de faire une formation afin de s'occuper soi-même de ce site. La commune sera également propriétaire du site de l'hébergement et du domaine.

Courrier de Mr Jacky RIGAL :

Mr Jacky RIGAL a envoyé une lettre recommandée à la Mairie le 5 mai 2021, demandant une délimitation de sa parcelle située 139, rue des écoliers. Il pense que, suite à la réfection de son mur de clôture et à la création de trottoirs, qu'une partie de ces ouvrages (au vu du plan) est sur sa parcelle. Que, dans l'éventualité où il se produise un incident sur cette partie, il souhaitait qu'on fasse délimiter la partie communale.

Mr CUENOT Jean-Louis a pris contact avec INFRAMED (Mr LOVATO) qui lui-même va interroger le géomètre. Mr LOVATO a fait part à Mr RIGAL qu'il regarderait les plans des diverses parties.

Vente du bien BRECHET-GALERA

Un rendez-vous est demandé au service juridique du département pour déterminer le droit de passage octroyé à l'acheteur, là où se trouve la pompe de relevage. Il est précisé, que, tous les frais annexes seront à la charge de l'acheteur (raccordement assainissement, EDF, etc...) Le 1^{er} plan d'implantation du poste de relevage a été demandé à Mr Lovato (INFRAMED)

Jour du 14 juillet

Un apéritif déjeunatoire a été prévu, afin de réunir les habitants qui n'ont pas pu se retrouver l'année précédente à cause de la pandémie. Les invitations seront déposées dans chaque boîte aux lettres, avec réponse souhaitée pour la bonne organisation de cette rencontre.

Distributeur de pains

Mme REMEZY Lucie propose un distributeur de pains, fourni par LEDISTRIB gérée par Mme Françoise CHAMARD. Il sera posé devant la mairie avec l'accord préalable du département.

C'est gratuit, il faut seulement prévoir la consommation de l'électricité qui sera au frais de la Mairie. Madame CHAMARD, prendra contact avec la boulangère, pour approvisionner l'appareil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 20